

à la une

# Rattrapage des cours, organisation des établissements : le bilan du recteur



Par Karim ROSAZ 27 novembre 2017 à 16h19



Les chefs d'établissement étaient présents lors du séminaire afin d'aborder le rattrapage des heures perdues.  
Photo: Karim ROSAZ

Le séminaire qui réunissait tous les chefs d'établissement avait pour objectif de définir les différents projets pédagogiques à mettre en place dans les différents établissements pour, principalement, le rattrapage des heures perdues. Avec une attention particulière sur les classes à examen, à savoir les 3ièmes, Premières et Terminales. Ce sont les enseignants et les équipes pédagogiques qui avaient travaillé en amont de ce séminaire pour formuler un certain nombre de propositions. «Cela part de la base, les propositions proviennent des professeurs selon des formules différentes. Il est notamment question de l'école ouverte, pendant les vacances avec des enseignants qui se sont portés volontaires», souligne le recteur d'académie. D'autres outils comme les cours à distance seront mis en place dans une volonté de revoir la progression et de repenser le temps scolaire pour amener les élèves à passer les examens.

L'école ouverte devrait être proposée aux élèves dans certains établissements «dès les vacances de Noël», selon le recteur. Le dispositif permettrait de dispenser des cours pendant deux ou trois jours en période de vacances scolaires tout au long de l'année. Un moyen de rattraper le retard car il n'y aura pas de décalage du calendrier d'examens pour les élèves de Saint-Martin.

A noter qu'aujourd'hui 90% des enseignants sont présents et que 80% des élèves inscrits pour la rentrée 2017 sont accueillis.

#### **«BESOIN DE LOCAUX»**

Le recteur s'est défendu sur les questions d'organisation générale dans les différents établissements. Notamment sur le système de rotation des écoles qui réduit, dans certains cas, l'emploi du temps à une série de demi-journées sur toute la semaine. Un véritable casse-tête pour les parents. «L'organisation autour de la rotation permet d'accueillir tous les élèves avec les moyens dont on dispose en terme de nombre de salles de classe. Il y a un besoin de locaux. La Collectivité est sensibilisée mais nous n'avons pas d'éléments à ce jour sur l'installation de préfabriqués. Il faut espérer que les travaux avanceront pour la rentrée 2018, car nous la préparons déjà», assure le recteur. Camille Galap indique qu'une évaluation a été réalisée pour estimer le montant des reconstructions et réhabilitations des écoles : «il faudrait 50 millions d'euros». Cette estimation a été communiquée au président de l'Assemblée nationale qui était de passage sur le territoire.